



Communiqué de presse
Le 3 décembre 2021

BLUE PARKING : LES GEOMETRES-EXPERTS S'ENGAGENT POUR LA MOBILITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

À l'occasion de la journée internationale des droits des personnes handicapées, l'Ordre des géomètres-experts a donné le coup d'envoi national de son projet 'Blue Parking', une opération de mobilisation de la profession pour accompagner les personnes en situation de handicap dans leurs déplacements du quotidien. Cette opération a reçu le label « Tous concernés, tous mobilisés » de la Conférence Nationale du Handicap, soit le label le plus encourageant pour un tel projet.

S'il existe des centaines de milliers de places de parking pour personnes handicapées en France, **les données précises concernant le nombre et l'emplacement de ces places sont rarement disponibles**. Parce que cette situation n'est pas satisfaisante et que la mobilité appartient à toutes et tous, l'Ordre des géomètres-experts se mobilise **pour géolocaliser l'ensemble des places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap et mettre ces données en open-data**.

Une initiative parrainée par Ryadh Sallem et soutenue par la Conférence nationale du Handicap

L'opération 'Blue Parking' a reçu le parrainage de Ryadh Sallem*, l'athlète handisport le plus polyvalent de sa génération avec 5 participations aux Jeux paralympiques et des titres de champion d'Europe en natation, basket-fauteuil et rugby-fauteuil. Engagé en faveur d'une vision positive du handicap, Ryadh Sallem salue cette initiative : *« Je trouve le concept de l'opération Blue Parking incroyable et exceptionnel. Lorsque l'on est confronté à des difficultés de mobilité, savoir où sont les places de stationnement accessibles permet de ne pas 'tourner' en voiture, et ainsi réduire l'impact sur l'environnement tout en améliorant la gestion de l'espace-temps et donc le quotidien des personnes handicapées. »*

Déjà plus de 20 000 places géoréférencées en un mois

En ce 3 décembre 2021, une première étape voit la mise à disposition des données de plus de 20 000 places – un chiffre qui progressera d'année en année, puisque Blue Parking deviendra un rendez-vous annuel pour la profession. Garants d'un cadre de vie durable, les géomètres-experts sont également mobilisés pour des cadres de vie toujours plus inclusifs.



« Je suis très fier de conduire cette opération qui reflète les valeurs de notre profession au service d'un cadre de vie partagé ! Nous donnons maintenant rendez-vous aux acteurs spécialisés pour qu'ils se saisissent de ces données et qu'ils contribuent à leur tour à simplifier les déplacements des personnes en situation de handicap », a complété Joseph Pascual, le Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts.

Un géoréférencement au centimètre près pour permettre aux véhicules autonomes d'offrir une solution de mobilité sécurisée aux personnes en situation de handicap

Les emplacements réservés aux personnes en situation de handicap seront géoréférencés en GNSS, c'est-à-dire que leurs coordonnées seront fiables « au centimètre près ». Ce choix a pour objectif de permettre l'utilisation des données par les véhicules autonomes, ces nouveaux modes de transport pouvant, demain, offrir une solution de mobilité sécurisée pour des personnes en situation de handicap... À condition de disposer de données fiables ! **Les informations recensées seront ensuite rassemblées sur le portail Géofoncier, créé par la profession en 2010, et disponibles gratuitement.**

Le portail Géofoncier permettra d'accéder à une cartographie détaillée permettant de géolocaliser précisément chaque place de parking.

*Lien de la vidéo de parrainage : <https://vimeo.com/652792546>

Les chiffres clés de la profession de géomètre-expert

18 Conseils Régionaux

1 866 géomètres-experts inscrits au tableau de l'Ordre

1 125 cabinets répartis sur l'ensemble du territoire

Une branche de 8 600 salariés structurée essentiellement en PME

Contacts média :

Hâ-Hâ & Associés

Maxence Challut

maxence.challut@ha-ha.fr – 06 40 78 86 19

À PROPOS DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGÉ a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs.

Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinaire a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.